



Article publié le 4 septembre 2018

# Dossier : des librairies et des centres-villes

**Les librairies indépendantes représentent un atout pour la vitalité culturelle et sociale des villes et des territoires, un florilège pour aborder ce sujet essentiel.**

La place de la librairie indépendante dans le territoire est une question fort débattue, soulignant et cristallisant les enjeux du commerce de proximité, notamment par rapport à ceux du commerce en ligne, l'impact de leurs vacances et de leurs fermetures, et la dévitalisation des centres-villes et centres-bourgs.

De nombreux articles, dossiers et rencontres ont paru ces dernières années sur ce sujet, ils sont recensés ci-dessous dans l'ordre chronologique (la liste est non exhaustive).

L'action des pouvoirs publics, mars 2016

Introduction d'une disposition spécifique au secteur du livre pour la commande publique : le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés publics de livres non scolaires a été relevé à 90 000 €.

"L'objectif de cette mesure est double :

- d'une part, mieux prendre en compte, dans le fonctionnement de la commande publique, le contexte réglementaire particulier qui encadre le prix du livre ;
- d'autre part, sécuriser l'accès des librairies de proximité aux marchés publics des bibliothèques, afin de contribuer au maintien d'un réseau de distribution du livre de nature à garantir la diversité de la création et le pluralisme des opinions et des idées à travers l'accès aux livres du plus grand nombre.

La mesure permettra de renforcer et d'enrichir les partenariats entre les bibliothèques publiques et les librairies locales, qui œuvrent chacune, par des moyens distincts, mais complémentaires, à la promotion de la lecture sur les territoires."

Source : [Fiche sur le relèvement du seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de livres non scolaires](#), publiée par le ministère de la Culture et le ministère de l'Économie et des Finances (janvier 2017).

"L'objectif de cette disposition est de faciliter l'accès des librairies de proximité aux marchés publics des bibliothèques. Elle offre un nouvel outil d'aménagement culturel des territoires et de redynamisation

commerciale des centres-villes, notamment pour les villes petites et moyennes."

Source : [Vade-mecum de l'achat public de livres à l'usage des bibliothèques, nouvelle édition](#), publié par le ministère de la Culture, Direction générale des médias et des industries culturelles, service du livre et de la lecture (mars 2018).

La librairie, un enjeu pour la culture et les territoires, février 2017

Le SLF a adressé un dossier aux candidats de l'élection présidentielle et des élections législatives pour les alerter sur les enjeux de la librairie :

"Les librairies indépendantes représentent un atout pour la culture, le développement de la lecture, l'emploi et la vitalité des territoires.

- Un atout pour la diversité culturelle : [...] La diversité de la librairie permet la diversité de l'offre éditoriale et de la création elle-même. C'est ce qui justifie l'engagement des pouvoirs publics nationaux et locaux à ses côtés. Acteur de la "bibliodiversité", la librairie fait obstacle à la standardisation culturelle. [...]
  - Un atout pour la vitalité culturelle et sociale des villes : la librairie est un lieu de vie et d'échange au cœur des villes. En librairie, ce sont des femmes et des hommes qui recommandent les livres qu'ils ont lus et aimés et non des algorithmes. La librairie est un lieu incarné, un espace de découvertes dans lequel s'organise une relation humaine autour des livres. Partenaire des associations, des écoles, des bibliothèques, des théâtres, des cinémas ou encore de festivals, elle est également un acteur de la vie culturelle locale. Au milieu des chaînes et des commerces franchisés, la librairie indépendante est un pôle de résistance contre l'uniformisation des centres-villes.
- Un atout pour l'emploi : si les librairies apportent davantage de conseils, de diversité et d'animations que les autres circuits de vente de livres, c'est parce qu'elles s'appuient sur les femmes et les hommes qui les animent. Avec 13 000 salariés, la librairie génère, à chiffre d'affaires comparable, deux fois plus d'emplois que les grandes surfaces culturelles, trois fois plus que la grande distribution et quatorze fois plus que le commerce électronique. Défendre la librairie, c'est défendre l'emploi local."

Le dossier présente également 11 propositions d'actions, la 10e étant :

Avenir du commerce en centre-ville : Défendre la redynamisation commerciale des centres-villes, particulièrement dans les villes petites et moyennes.

Source : [La librairie, un enjeu pour la culture et les territoires](#)

Les Rencontres nationales de la librairie, juin 2017

Une table ronde a été consacrée à "L'avenir du commerce en centre-ville. La dévitalisation commerciale des coeurs de ville, comment en est-on arrivé là, comment y remédier ? Quels enjeux pour les libraires ?" Avec Wilfrid Séjeau, librairie Le Cyprès à Nevers, Frédéric Marquet, manager du Commerce de la ville de Mulhouse, Philippe Grall, directeur de l'établissement public foncier de Poitou-Charentes, animation Mathilde Sill, directeur d'étude, Cabinet Bérénice.

Pour écouter la captation : [L'avenir du commerce en centre-ville](#)

Pour son numéro spécial "Les Rencontres de la librairie vol. 4", n°1135, 23 juin 2017, *Livres Hebdo* a consacré un article sur le sujet : [Commerce, Le défi du centre-ville](#) par Clarisse Normand.

Librairie et territoires, Livre Paris, mars 2018

Acteur économique et culturel de son territoire, la librairie n'est pas un commerce comme les autres. Elle n'en est pas moins un marqueur de l'activité commerciale et un vecteur de la vitalité des centres-villes. Tout autant fournisseur des institutions qu'acteur majeur de la vie littéraire, la librairie est un maillon vital de l'industrie du livre et de la lecture publique. Dès lors, comment se dessinent les liens, juridiques,

économiques et culturels, entre librairies et collectivités territoriales ?

La table ronde a rassemblé Florence Veyrié, libraire de La Maison jaune à Neuville-Sur-Saône, Wilfrid Séjeau, librairie Le Cyprès et Gens de la lune à Nevers, Marc Chassaubéné, adjoint au Maire de Saint-Étienne et David Valence, Maire de Saint-Dié-des-Vosges. Elle a été organisée par le CNL et animée par Clarisse Normand (*Livres Hebdo*).

Pour écouter la captation : [Librairie et territoires](#)

Amazon, cette inexorable machine de guerre qui étrangle la concurrence, dégrade le travail et menace nos centres-villes, mars 2018

À l'occasion du Salon Livre Paris, le SLF a traduit et diffusé en France le rapport de l'institut américain de recherche ILSR (Institute for local self-reliance) Amazon, cette inexorable machine de guerre qui étrangle la concurrence, dégrade le travail et menace nos centres-villes.

Le rapport souligne la concurrence déloyale d'Amazon et pointe les menaces multiples que celle-ci entraîne, notamment :

"Amazon, une menace pour nos territoires

Fermeture de commerces indépendants en centre-ville, disparition de centres commerciaux, tarissement des ressources fiscales, si la pieuvre Amazon n'a aucune existence incarnée sur la majorité des territoires, elle n'en fait pas moins ressentir ses effets dévastateurs. L'ILSR démontre que le réseau logistique d'Amazon a, malgré tout, été bâti largement grâce à des subventions publiques, le montant de ces aides dépassant, selon le rapport, les bénéfices d'Amazon depuis l'origine.

La dévitalisation de nos quartiers de nos centres-villes appauvrit l'économie locale, déplace ou supprime des emplois et, au final, nuit gravement à notre capacité d'organiser et d'animer notre vie collective grâce au travail et aux actions éducatives, sociales, culturelles que développent nos communautés."

Pour télécharger la synthèse et le rapport : [Amazon, cette inexorable machine de guerre](#)

Assises régionales de la librairie, Aix-en-Provence, 16 et 17 avril 2018

Parmi les principaux axes des assises, "Faire vivre le livre dans le territoire : un combat pour les libraires". Un constat : la dévitalisation des villes moyennes est un phénomène qui s'aggrave d'année en année. En cause, les centres commerciaux qui se créent et/ou s'agrandissent, et le commerce en ligne qui ne cesse de progresser. [...] les problématiques urbaines sont un combat de plus pour les libraires. Un combat pour lequel ils ont des alliés, à commencer par les maires de certaines communes.

"Ensemble, on est plus forts" : voilà qui résume en une phrase les propositions des intervenants de la première plénière consacrée au sujet. Pour eux, une concertation est nécessaire entre les acteurs publics (nationaux et locaux) et les acteurs privés afin de mettre en place une véritable "gouvernance territoriale équilibrée". Cela peut passer par une coordination des acteurs privés autour d'une stratégie locale, la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal, la création d'un observatoire de la vacance commerciale et l'harmonisation des politiques publiques d'urbanisme au niveau national. Au cœur de cette concertation : le manager de centre-ville, qui joue le rôle de médiateur entre les pouvoirs locaux et les commerçants. Un acteur de plus en plus plébiscité par les mairies.

Pour lire la retranscription des débats : [Assises régionales de la Librairie, Aix-en-Provence](#)

**Le sort des libraires est lié à celui des centres-villes, L'echommerce, 20 avril 2018**

Guillaume Husson, délégué général du Syndicat de la Librairie Française (SLF), revient sur les problématiques et les enjeux auxquels sont confrontés les libraires aujourd'hui. Avec un œil attentif sur l'évolution du commerce de centre-ville et le développement de l'ogre Amazon.

Extrait :

**"Il y a enfin la problématique des centres-villes, avec nombre d'entre eux qui connaissent des difficultés, comment vous positionnez-vous face à cette situation ?** G.H. : Cela fait bien entendu partie de nos principales préoccupations aujourd'hui, étant donné que 98% de nos adhérents sont des commerçants de centre-ville ! C'est donc peu dire que l'avenir de notre secteur est étroitement lié à celui

de nos coeurs de ville. Nous soutenons en ce sens toutes les initiatives qui visent à sauvegarder leur vitalité. Nous avons également appuyé la proposition de l'association Centre-Ville en Mouvement, qui défendait l'instauration d'un moratoire sur la construction de nouvelles zones commerciales périphériques. Il est impératif aujourd'hui de mettre fin à cette logique démentielle consistant à construire toujours plus, et qui n'enrichit personne d'autre que les promoteurs immobiliers et leur vision purement financière du commerce. Investissons au contraire sur le centre-ville, qui regorge de commerçants avec une âme, des savoir-faire et entretiennent un véritable tissu social partout en France."

Pour lire l'article : [Le sort des libraires est lié à celui des centres-villes](#)

Réenchanter le centre-ville, quel rôle pour la librairie ? Acteurs de la filière graphique, n°122, 2e semestre 2018

L'article traite de la question de la place de la librairie indépendante sur le territoire, à l'heure où les enjeux de proximité trouvent un écho économique et politique inédit.

Un extrait de la Loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat est reproduit :

"Le commerce et l'artisanat ont pour fonction de satisfaire les besoins des consommateurs, tant en ce qui concerne les prix que la qualité des services et des produits offerts. Ils doivent participer au développement de l'emploi et contribuer à accroître la compétitivité de l'économie nationale, animer la vie urbaine et rurale et améliorer sa qualité.

Les pouvoirs publics veillent à ce que l'essor du commerce et de l'artisanat permette l'expansion de toutes les formes d'entreprises, indépendantes, groupées ou intégrées, en évitant qu'une croissance désordonnée des formes nouvelles de distribution ne provoque l'écrasement de la petite entreprise et le gaspillage des équipements commerciaux et ne soit préjudiciable à l'emploi."

Source : [Réenchanter le centre-ville, quel rôle pour la librairie ?](#)

Pacte national de revitalisation des centres-villes, juin 2018

La librairie dans l'actualité parlementaire. À l'initiative de Sénateurs républicains et socialistes, le Sénat a adopté une proposition de loi en faveur d'un programme national de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. Ce Pacte national de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs prévoit notamment les mesures suivantes qui seront à la main des collectivités et de leurs groupements :

- la réduction de la fiscalité en centre-ville ;
- l'offre de locaux adaptés à un prix abordable en centre-ville ;
- l'offre de logements en centre-ville ;
- la réduction du poids des normes qui freinent l'installation dans des immeubles des centres-villes, complexes et coûteux à réadapter ;
- la modernisation du commerce de détail qui passe par la professionnalisation, la formation, la mise à profit de l'évolution vers le e-commerce ;
- un nouveau système de régulation des implantations de grandes surfaces ;
- la possibilité de mettre en place, sur une base législative, des moratoires locaux.

Deux mesures concernent spécifiquement les libraires :

- À l'initiative de la Sénatrice Laure Darcos, un article prévoit la possibilité, pour les librairies labellisées LIR, de bénéficier de subventions de la part de leur commune ou de leur groupement de communes. Ces subventions sont plafonnées à 30% du chiffre d'affaires (article 8 bis).
- À l'initiative du SLF, le Sénat a décidé d'exempter de la taxe sur le commerce électronique "les entreprises dont l'activité principale est la vente de livres et qui disposent de points de vente physiques". Cette taxe, d'un montant de 1 à 2 € par expédition, est bienvenue pour rétablir une équité fiscale avec de grands acteurs de la vente en ligne, mais, appliquée aux librairies, elle aurait considérablement freiné leur activité sur Internet (article 27). L'ensemble de ces mesures doit maintenant être discuté à l'Assemblée nationale.

Source : SLF, lettre d'information - Juillet/Août 2018.

